



**2011, une année de  
formation riche en  
mobilisation du réseau**

**Léa, un outil  
de suivi, de  
bilan, mais  
aussi un outil  
d'observatoire**

**La plateforme  
commune  
inter-réseaux  
bientôt finalisée**

## SOMMAIRE

### L'actu nationale

*La plateforme commune inter-réseaux bientôt finalisée.*

*Poursuivre le travail sur l'accueil des publics fragiles.*

*2011, une année de formation riche en mobilisation du réseau.*

*Léa, un outil de suivi, de bilan, mais aussi un outil d'observatoire.*

### L'actu régionale

*CHANTIER école Languedoc-Roussillon, bilan de l'année écoulée.*

*CHANTIER école Bourgogne : vous avez dit mécénat de compétences ?*

### Les fiches du centre de ressources

*Conditions d'information des travailleurs sur les risques pour la santé et la sécurité.*

Le 12 septembre 2011, **CHANTIER école** a participé au lancement de la chaire « Développement humain durable et territoires » portée par l'école des Mines de Nantes et dirigée par Hélène Combe avec le parrainage d'honneur de Stéphane Hessel. Au-delà des symboles, être fondateur de cette chaire marque, pour le réseau, la volonté de confronter son quotidien au domaine de la recherche active.

En effet, la chaire s'est donné comme objet de travailler sur les nouveaux rapports à l'économie et à la consommation d'une part ; à la mondialisation par des territoires solidaires et responsables d'autre part.

Vaste chantier qui peut paraître ambitieux et est ô combien d'actualité dans ce contexte de mutation sociale et économique.

Lors du dernier éditorial, j'évoquais la frilosité de nos élus à regarder de près les solidarités en action sur les territoires. Or n'en doutons pas, ce sont les prémices d'un volontarisme aigu de voir l'économie se conjuguer au pluriel.

Vous êtes au sein du réseau des milliers à réfléchir, collaborer, agir sur les territoires et ainsi apporter des preuves, après moult expérimentations, que l'économie peu dépasser le simple objet de profits. Soyons demain encore plus nombreux et faisons le pari d'être 800 acteurs réunis au sein de ce réseau lors des septièmes rencontres en 2013 à Toulon.

Ce défi est le vôtre, il est urgent de poursuivre dans les territoires le développement avec un H comme humain, à la veille d'élections présidentielles et législatives qui laissent présager que les transformations sociétales attendues ne seront pas au rendez-vous. Le manque d'audace des élus, mis à l'épreuve d'un lobbying financier puissant, nous le montre chaque jour.

Alors, sans hésitation, nous allons contribuer aux travaux de la chaire : analyser, déconstruire, mettre à l'épreuve de débats cette économie de proximité, portée par un tissu local. C'est l'exclusion insupportable de millions de personnes privées de leurs droits fondamentaux qui nous donnent la puissance de réussir là où le fatalisme s'invite.

Nous avons avec nous les jeunes générations qui ont cette croyance chevillée aux corps, que l'économie doit arrêter de servir les profits. Accompagnons ce mouvement du changement.

### La Lettre des Acteurs

Lettre gratuite d'information associative interne au réseau

#### CHANTIER école

61, rue de la Chapelle - 75018 Paris

Boîte 6 - Halle 4 - Entrée A

tel : 01 48 07 52 10 - fax : 01 48 07 52 11

contact.national@chantierecole.org

www.chantierecole.org

Directeur de la publication : Jean-Pierre Caillon

Ont participé à ce numéro : Laure Guinard, Luis Semedo, Philippe Louveau,

Sophie Colin, Jean-Pierre Pauillac, Frédéric Lorence, Jean-Claude Sarezza,

Mohamed Ouksisse, Michel Boubis, Claude Theys, Marc Boursier, Gérard

Davanceau, Pascale Enselme, Jacques Dupont.

ISSN 1957-0309. Impression : Imprimerie Rochelaise.

Crédit photo : ©raven - Fotolia.com. Reproduction interdite sans autorisation écrite.



**Jean-Pierre CAILLON, président de CHANTIER école**

## Le blog de la plateforme inter-réseaux

[www.lessolutionsdeliae.org](http://www.lessolutionsdeliae.org)

### Guide Mobilité & Insertion

De nombreuses initiatives sont mises en œuvre par les acteurs de **CHANTIER école** pour répondre aux problèmes de mobilité rencontrés par leur public.

Le RESE (Réseau Economie Sociale et Environnement) a organisé en 2008 plusieurs journées d'échanges sur les problématiques de mobilité en lien avec l'insertion et l'emploi. Les structures adhérentes dont le réseau **CHANTIER école** Ile-de-France et la FARE (Fédération des Associations pour la Route et l'Education) ont souhaité poursuivre ces réflexions et s'engager sur la co-construction d'un outil méthodologique à destination des structures.

En 2009, et fidèle à sa méthode de travail participative, le réseau **CHANTIER école** a décidé de mettre en place un groupe de travail national piloté par **CHANTIER école** Ile-de-France, et animé par l'ARENE (Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies Ile-de-France) en partenariat avec la FARE. Après 9 séances de travail réparties sur 3 ans, la phase rédactionnelle du guide en voie de finalisation. Son intitulé : *Mobilité & Insertion : Initiatives, méthode et outils pour agir localement.*

Une manifestation consacrée au lancement de la diffusion du guide sera organisée début juillet 2012, à Paris. Deux journées de diffusion en région seront organisées par la suite, dès le second semestre 2012. Il est également envisagé de former des personnes relais à l'utilisation de l'outil. Nous reviendrons vers vous dès que les axes de travail seront finalisés.

## La plateforme commune inter-réseaux bientôt finalisée

Depuis plusieurs mois, nous retraçons les travaux inter-réseaux destinés à doter l'Insertion par l'Activité Economique (IAE), d'une plateforme de propositions communes soutenue par la quasi-totalité des réseaux. Ce travail de formalisation arrive à terme avec un projet soumis à la validation des réseaux partenaires. Autour de la volonté affichée de porter à 500 000 le nombre de personnes employées au cours des 5 prochaines années. Le projet s'articule autour de 3 propositions phares :

### La rénovation de la gouvernance de l'IAE

Il s'agit de conforter la responsabilité collective du secteur et d'élargir la participation à toutes les parties prenantes de la cohésion sociale. L'optimisation de la gouvernance est un élément capital dans le projet de déploiement de l'IAE.

### Le développement de partenariats responsables

Un positionnement plus fort de l'IAE sur les démarches responsables des entreprises et des collectivités, est un facteur de valorisation et de développement de l'offre pour le secteur. Un certain nombre de propositions visent à créer des conditions d'un partenariat renforcé, notamment avec des entreprises.

### Une logique de responsabilité et d'efficience budgétaire

Face à la situation des finances publiques, les réseaux proposent une réorientation de certains fonds pour optimiser leur utilisation.

L'ensemble des propositions sera soumis aux réseaux participants à cette plateforme pour validation. Il sera ensuite rendu public et diffusé le plus largement possible en s'appuyant sur les relais territoriaux des structures membres. Il permettra aussi une interpellation commune des candidats aux prochaines échéances présidentielles et législatives.

## Poursuivre le travail sur l'accueil des publics fragiles

La diversification des publics accueillis dans les ACI est une des thématiques du nouveau plan d'action stratégique adopté par **CHANTIER école**, Cap 2015. Dans ce contexte, le réseau souhaite poursuivre le travail de réflexion sur l'amélioration de l'accueil des publics fragiles.

En partenariat avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), nous allons déployer notre démarche habituelle sur la thématique de l'accueil des personnes sous l'emprise de la toxicomanie. Il s'agit donc de mettre en place un groupe de travail regroupant des acteurs d'ateliers et chantiers d'insertion ayant une expérience dans ce domaine et des experts. Ce groupe de travail devra mener une réflexion sur les conditions pour améliorer la prise en charge de cette question en situation de travail.

Le groupe se réunira tout au long de l'année 2012 et transmettra aux administrateurs les conclusions du travail mené. Après validation, une publication et une large diffusion seront organisées.

S'agissant d'une action nouvelle, le bureau de **CHANTIER école** a lancé un appel à projets auprès des associations régionales du réseau pour l'animation de ce travail. Sur la base des réponses des associations régionales, une décision sera prise fin février 2012 et permettra le démarrage effectif des travaux.



# Léa, un outil de suivi, de bilan, mais aussi un outil d'observatoire



Depuis sa première mise en ligne, le logiciel Léa (Logiciel pour l'évaluation et l'accompagnement) n'a cessé d'évoluer pour répondre au mieux aux besoins de ses utilisateurs. Simple dans son utilisation, Léa est performant quant à ses fonctionnalités. Les structures sont de plus en plus nombreuses à l'utiliser quotidiennement afin d'assurer le suivi de leurs salariés en insertion ou de leurs stagiaires de la formation professionnelle. Elles sont de plus en plus nombreuses à l'utiliser comme outil de bilan tant pour les salariés (bilans individuels) que pour leurs partenaires (bilans statistiques).

Aujourd'hui cet outil a fait ses preuves. Au-delà du réseau, des structures non adhérentes contactent **CHANTIER école** afin de pouvoir l'utiliser. Des structures d'insertion d'un autre pays francophone, nous ont également contacté car Léa leur apparaissait comme un très bon outil.

Désormais, l'enjeu est que chaque structure utilisatrice transmette ses éléments statistiques au réseau afin de pouvoir formaliser la pertinence de Léa comme outil d'observatoire. Ces données compilées constitueront en retour pour les structures un outil de référence avec des éléments actualisés.

## Témoignage de Claude Theys, directeur adjoint de la structure Verticale (PACA)

### *Pourquoi et comment utilisez-vous Léa ?*

Nous utilisons Léa au Quotidien. C'est un outil qui nous permet de faire un véritable suivi sur le parcours des salariés en insertion. Chaque permanent y a un accès différencié en fonction de son poste au sein de la structure. Cet outil nous permet de formaliser les entretiens et les objectifs pendant toute la durée du parcours du salarié.

Nous utilisons Léa en période de bilan (trois, six, douze mois). En effet, les fonctionnalités statistiques dont dispose Léa nous permettent de répondre à la demande pour l'élaboration de multiples bilans.

Enfin, nous contribuons à l'observatoire national de **CHANTIER école** en communiquant nos statistiques. Avant de transmettre nos données, nous pouvons visualiser ce qui va être adressé au réseau. Nous savons que ces données compilées avec toutes les structures utilisatrices produiront

une réelle traçabilité du travail d'accompagnement socio-professionnel sur nos chantiers. Léa nous permet d'avoir des éléments statistiques tant nationaux que régionaux. Il nous semble indispensable de montrer le poids que les ACI représentent. C'est aussi notre façon d'être acteur du réseau.

### *Selon vous, quelles observations pourriez-vous faire ?*

Pour arriver à une utilisation pertinente du logiciel, il faut prendre du temps pour entrer les données, comprendre le logiciel. Le cabinet « Aloa-informatique » est à notre écoute pour résoudre nos difficultés de même que les formateurs du réseau.

Ensuite, c'est un confort d'utilisation et un véritable gain de temps au quotidien sur le travail d'équipe et d'évaluation des salariés en insertion.

## Témoignage de Marc Boursier, accompagnateur socio-professionnel au sein de Initiative Empoi Pays Royannais (Poitou-Charentes) et membre de la commission nationale Léa

### *Vous avez commencé à expérimenter Léa courant 2008, où en êtes-vous aujourd'hui ?*

Depuis la phase expérimentale de 2008, il nous a fallu mettre en place la base de données pour éditer notre premier bilan. Concrètement, nous avons créé des trames types de bilans (Direccte, RSA...) ; il nous reste à y reporter chaque année les données sélectionnées grâce aux éditions de Léa. Le logiciel nous permet ainsi de présenter une vue panoramique de l'activité produite par l'équipe accompagnante : rendez-vous, types de freins, formations, actions engagées..., les volumes horaires correspondants et le temps consacré par l'équipe.

A partir de ces données, nous analysons notre activité en temps réel, en lien avec les caractéristiques des publics, les ressources du territoire ou des facteurs externes.

Adossée à l'origine au schéma du dialogue de gestion, cette démarche nous apporte de solides arguments sur « l'obligation de moyens » assumée par l'association : les indicateurs d'évaluation de l'ACI ne peuvent plus se réduire aux « taux de sorties emploi ».

### *L'utilisation de Léa a-t-elle des incidences sur vos pratiques d'accompagnement ?*

Pour l'accompagnement au quotidien, Léa apporte un cadre qui favorise une posture professionnelle et respectueuse de la personne en parcours, principalement à travers 3 axes :

- **garder la bonne distance** : une fois saisis les notes de rendez-vous, les thèmes et les AFD (Actions de Formation/Développement), on accède en 1 clic à une perspective globale de la dynamique d'insertion du salarié comme de l'équipe qui l'accompagne. Garder la trace aide le salarié comme l'équipe à se situer dans le temps, observer le chemin parcouru (ou pas !), à prendre du recul.

- **coopérer** : les synthèses de nos rencontres mensuelles autour de la personne et des préparations de bilan sont les seuls écrits partagés : les permanents concernés conservent la trace des objectifs définis ensemble. De même, les notes de rendez-vous, relues au salarié sont parfois modifiées à sa demande.
- **stimuler** : nos outils d'évaluation et les contrats d'objectifs du parcours fixent des repères temporels, mais aussi d'action et d'engagement, du salarié comme de l'ACI.

Bien sûr, la saisie des données est une charge de travail... qui peut être atténuée par une organisation adaptée, et Léa présente bien d'autres atouts pour la gestion des parcours.

### *Si un ACI envisage de s'équiper du logiciel Léa, que lui conseillez-vous ?*

D'abord, je suis convaincu d'une chose : c'est l'accompagnement qui fait l'outil, et pas le contraire. Ensuite notre expérience au sein de la structure montre que la formalisation du dispositif d'accompagnement est le point de départ des choix d'utilisation de Léa : « vu ce qu'on fait, qu'a-t-on besoin de retenir dans Léa ? pour aboutir à quelles données et les exploiter comment ? ».

Cette démarche a été professionnalisante pour l'équipe, et a permis d'aborder des thèmes comme la confidentialité, le statut des écrits, la place de chacun dans le dispositif et sa complémentarité.

# 2011, une année de formation riche en mobilisation du réseau

Pour répondre aux besoins spécifiques de ses structures adhérentes l'organisme de formation **CHANTIER école** a, en 2011, développé deux types de dispositif de formation :

- En partenariat avec l'INRS, et avec le soutien des fonds mutualisés de l'OPCA Uniformation, le dispositif « santé et sécurité au travail ». Ouvert aux salariés permanents et aux salariés en parcours d'insertion, il favorise l'obtention des diplômes liés à la prévention des risques et à la sécurité au travail (SST, PRAP, formateur S&ST, ...). En 2011, ont été formés dans ce cadre :
  - 2 instructeurs SST et 3 formateurs supplémentaires en pré requis en prévention,
  - 63 moniteurs SST, PRAP IBC ou PRAP 2S,
  - 6 formateurs de formateurs « travail en hauteur »,
  - 2618 salariés formés en SST (9244 depuis 2007),
  - 876 salariés formés en PRAP IBC ou PRAP 2S (1754 formés depuis 2008),
  - 56 salariés formés aux prérequis en prévention.
- La formation « réussir un chantier-école » ou comment rendre plus apprenants les supports de production des ACI poursuit également son développement avec 467 permanents (encadrant(e)s techniques et pédagogiques, accompagnateurs/trices sociaux et professionnels, directeurs/trices) entrés en formation. Celle-ci, d'une durée de 10 jours répartis sur une année, permet d'outiller les acteurs au développement, à l'évaluation et à l'attestation, voire la certification des compétences des salariés en parcours d'insertion. Cette formation-action fera en 2012 l'objet d'une demande de reconnaissance sous forme d'un CQP (certificat de qualification professionnelle) de la branche des ACI. Elle permet également la constitution au plan national d'une banque de données et outils pédagogiques mutualisés pour faciliter la progression des personnes.
- Mais 2011, c'est aussi :
  - 168 personnes formées au logiciel Léa (Logiciel pour l'évaluation et l'accompagnement),
  - 15 bénéficiaires d'un temps de formation sur les marchés publics,
  - 16 structures engagées dans l'évaluation de leurs pratiques d'ACI.

Toutes ces formations répondent de manière spécifique aux réflexions collectives engagées dans le réseau national dans le cadre de sa charte et des cinq fonctions attendues d'un employeur spécifique d'insertion en ACI. Elles sont, pour la plupart, décentralisées en région(s) et bénéficient pour plusieurs d'entre elles des relais parmi les 18 associations régionales du réseau **CHANTIER école**.

Dans le droit fil de ce travail, 2011 a également été le temps de mobilisation et de préparation pour la mise en place de notre dispositif « socle de compétences » à la demande de la branche des ACI, en partenariat avec Uniformation sur la base d'un appel à projet du FPSPP. Nous reparlerons rapidement dans ces pages des 41 structures et 1800 salariés qui bénéficieront cette année de ce nouveau dispositif.



Le guide des formations 2012 est disponible sur [www.chantierecole.org](http://www.chantierecole.org)

## Agenda

**23 mars** : conseil d'administration du réseau à Paris.

**23 et 24 mai** : conseil d'administration et assemblée générale du réseau à Paris.

**28 juin** : conseil d'administration du réseau à Paris.

## Accueil et Accompagnement des Adhérents

Suite au constat de l'existence de freins au bon fonctionnement de la DAQ (Démarche d'Amélioration Qualitative), la commission a travaillé à son évolution avec le double souci de la rendre plus accessible et d'inciter les acteurs à plus d'engagement.

La commission a donc souhaité la mise en place d'un dispositif plus large d'accueil et d'accompagnement des adhérents. Ce dispositif se décline en 3 étapes :

- l'accueil qui doit donner du sens à l'adhésion et permettre une meilleure connaissance réciproque,
- l'accompagnement qui vise à renforcer le lien avec l'adhérent,
- la DAQ outil indispensable qui traduit en démarche qualité les spécificités de **CHANTIER école**.

Actuellement la commission travaille à la mise en place de ce nouveau dispositif qui nécessite la création de nouveaux outils.

## 7<sup>èmes</sup> rencontres

Les 7<sup>èmes</sup> rencontres nationales des acteurs de chantier-école se dérouleront en octobre 2013 à Toulon.

## CHANTIER école Languedoc-Roussillon, bilan de l'année écoulée

La création fin 2009 de l'association **CHANTIER école** Languedoc-Roussillon correspondait à une volonté des adhérents de la région de créer un outil opérationnel au service des structures de l'IAE. Diverses actions ont été initiées en 2010 et surtout 2011 :

- Formations entre structures : SST, pierre sèche,...
- Formations mutualisées inter structures : montage d'échafaudages, ...
- Information des structures sur le statut d'organisme de formation
- Information sur le financement de la formation des permanents et des salariés en insertion
- Mutualisation de moyens matériels et administratifs
- Journée sur les discriminations
- « Réussir un chantier-école », 4 sessions, 80 stagiaires
- Convention collective des ACI: intervention dans le cadre du DLA
- Dispositif socle de compétences : 6 structures retenues sur la région

Le nombre d'adhérents en région est aujourd'hui de 30 (contre 18 en 2009) répartis sur 4 départements : l'Aude, le Gard, l'Hérault et les Pyrénées Orientales). **CHANTIER école** Languedoc-Roussillon est membre des CDIAE dans ces 4 mêmes départements. Le dynamisme de la région va se confirmer en 2012 par la poursuite des actions en cours et la mise en place d'actions innovantes.

## CHANTIER école Bourgogne : vous avez dit mécénat de compétences ?

### *Une belle opportunité offerte par Orange à CHANTIER école Bourgogne*

Fin 2009, la Fondation Orange met en place un dispositif appelé mécénat de compétences qui permet aux salariés en fin de carrière, bénéficiant d'un temps partiel seniors, d'exercer leur activité dans une association à vocation culturelle, sociale ou humanitaire.

Dans ce cadre et depuis mai 2011, Christian est mis à disposition de l'URCI **CHANTIER école** Bourgogne.

Cela représente pour lui une occasion exceptionnelle de faire profiter l'association de son expérience professionnelle et de ses compétences en gestion, conseil et communication, tout en conciliant le rôle social auquel il aspirait et son épanouissement personnel.

### *Quelques mots sur Christian*

Entré auxiliaire aux PTT en avril 1974, Christian est titularisé en décembre et nommé agent, puis contrôleur dans les bureaux de La Poste pendant 15 ans.

Promu cadre en 1990, il intègre France Télécom où il occupera successivement des postes d'encadrement, dans les domaines juridique, commercial, du marketing et de la communication. Avant son arrivée à l'URCI **CHANTIER école** Bourgogne, il était responsable de la communication au sein de l'Agence Entreprises Grand Est.



## Conditions d'information des travailleurs sur les risques pour la santé et la sécurité

Il est précisé dans le décret n°2008-1347 du 17 décembre 2008 que l'employeur doit prendre les mesures appropriées pour que les travailleurs et/ou leurs représentants dans l'entreprise, reçoivent :

- les informations nécessaires concernant les risques pour la sécurité et la santé,
- les mesures et activités de protection et de prévention relatives tant à l'entreprise en général qu'à chaque type de poste de travail.

### L'information des salariés

L'information doit porter sur :

- les modalités d'accès au document unique d'évaluation des risques,
- les mesures de prévention des risques identifiés dans le document unique d'évaluation des risques,
- le rôle du service de santé au travail et, le cas échéant, des représentants du personnel en matière de prévention des risques professionnels,
- les dispositions contenues dans le règlement intérieur,
- les consignes de sécurité et de premiers secours en cas d'incendie et d'évacuation.

### Important

- Cette information doit concerner tous les salariés.
- Elle doit être claire et compréhensible pour chacun.

### La formation des salariés

Le décret pose également le principe du droit à une formation sur les risques pour la sécurité et la santé, ainsi que sur les mesures de protection et de prévention relatives tant à l'entreprise en général, qu'au poste occupé ou à occuper par le salarié appelé à bénéficier de ladite formation.

### Attention

- L'information ainsi que la formation à la sécurité doivent être dispensées "lors de l'embauche et chaque fois que nécessaire". La formation/information doit être réitérée lors de la reprise du travail suite à un arrêt dû à un accident de travail (arrêt >7 jours) ou un arrêt maladie (arrêt >21 jours).
- Le temps consacré à la formation et à l'information, est considéré comme temps de travail et se déroule pendant l'horaire normal de travail.

### L'affichage

Le document unique doit être affiché à une place convenable, au même emplacement que celui réservé au règlement intérieur.

### Les destinataires

Sont concernés par ces dispositions, tous les employeurs hormis ceux pour lesquels il existe déjà une réglementation spécifique.

*Pour en savoir plus : décret n°2008-1347 du 17 décembre 2008 relatif à l'information et à la formation des travailleurs sur les risques pour leur santé et leur sécurité. Pour tout complément d'information vous pouvez contacter le centre ressources : [centreresources.national@chantierecole.org](mailto:centreresources.national@chantierecole.org).*